

◀ Une inspectrice du travail sanctionnée pour avoir pris la parole ▶

Quand le Ministère du Travail bafoue la liberté d'expression et le droit syndical...

Une Inspectrice du travail a été suspendue de ses fonctions pour avoir, dans le cadre d'une expression syndicale lors d'une manifestation publique, dénoncé la politique de suppressions de postes au sein de son Ministère de tutelle. Cette adhérente du syndicat SUD-Travail Affaires Sociales est accusée de « faute grave » par sa direction, ce qui constitue une atteinte à la liberté d'expression et au droit syndical, pourtant garantis par la Constitution.

La Direction des Ressources Humaines du Ministère du Travail multiplie les menaces explicites et les procédures d'intimidation, dans l'arbitraire le plus absolu, à l'égard des personnels qui s'expriment pour résister aux politiques actuelles de démantèlement du droit du travail.

La Fédération SUD éducation assure notre camarade de son plein soutien et exige l'arrêt immédiat des poursuites disciplinaires ainsi que le retrait des sanctions prononcées à son encontre.

[La Fédération SUD éducation appelle à signer et relayer la pétition en ligne.](#)

La Fédération SUD Éducation appelle à se rassembler lors de la convocation de la commission disciplinaire le jeudi 14 décembre à 14h devant la DRH du Ministère du Travail, 14 avenue Duquesne à Paris.